

COMPTE RENDU - CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Du 3 Juillet 2014 à 20 h30

Présents : RANNARD Paul, CHATENOUD Jean-Luc, CHAUMONTET Louis, JACQUESON Philippe, LAGRIFFOUL Jean-Marc, SAJOUS Annick, GUILLET Anne-Laure, TARAGON Sylvie, CUTELLE Marthe, CLERC Didier, MUTTINELLI Gérard, GODARD Jean-Claude, MAGNIN Jean-Louis, ROLLIER Alain, LAMBERT Alain, REY Dominique, MACHARD Jean-Yves, GOUTAZ Mickaël.

Excusés : FOURNET Marie-Claude (pouvoir à JL. CHATENOUD), SOGNO Jean (pouvoir à JL. MAGNIN), DUCLOSSON Daniel (pouvoir à A. LAMBERT).

Secrétaire de séance : Marthe CUTELLE

Date de convocation : 26/06/2014

Nbre de conseillers en exercice : 25 - présents : 18 - votants : 21

Heure d'ouverture de séance : 20 H 38 **Heure de clôture de séance** : 22 H 30

Ordre du jour :

- Adoption du dernier compte rendu
- Communication des décisions prises par délégation
- intervention Mr M. Vincent du CDRA sur programme leader
- Assainissement : rapport annuel 2013
- Motion AMF suite baisse des dotations
- Modifications sur délibérations
- Informations et Questions diverses.



Après avoir pris connaissance des différents pouvoirs, le Président sollicite l'avis du conseil pour inscrire un point supplémentaire à l'ordre du jour à savoir la désignation d'un délégué à la MED.

Avis favorable.

I - Compte rendu de la séance du 26 Mai 2014

Le conseil adopte le compte rendu de la dernière séance. Le Président en profite pour remercier chaleureusement tous les élus qui ont participé activement à la préparation et à l'organisation des inaugurations de la maison de vie et de l'extension des vestiaires du football club.

Ce fut une vraie réussite et un moment de convivialité, grâce à eux tous.

II - Programme LEADER

Le Président accueille ensuite Mr M. Vincent animateur du Contrat de Développement Rhône Alpes -Usses et Bornes.

Celui-ci rappelle que la Région a décidé de suspendre le programme CDRA mais poursuivra l'attribution, pour le territoire des Usses et Bornes soit pour les 6 communautés de communes, de fonds jusqu'à 2015.

Afin de poursuivre les dossiers en cours, il rappelle que le prochain comité de pilotage du CRDA aura lieu le 16/07/2014.

Puis il présente le programme LEADER, initiative européenne destinée à soutenir des projets innovants en zones rurales pour une durée de 6 ans (2014-2020). La région disposera dans ce cadre d'une enveloppe de 58 million d'euros pour ce programme. Elle sera à disposition des territoires de projets existants et nécessite un dépôt de candidature).

Il est donc essentiel, si les collectivités veulent profiter de cette opportunité financière, d'établir des programmes concrets entrant dans le champ des financements, de marquer une volonté forte tout en respectant la date butoir de dépôt des candidatures fixée à Octobre prochain.

Un débat s'ouvre et permet de conclure que ce n'est pas parce qu'il y aura des financements qu'il faut pour autant lancer des dossiers. Il apparaît nécessaire de bien recenser les besoins et vérifier s'ils rentrent dans le programme LEADER. De même, les projets devront être des projets de territoire et ce quel que soit le prochain découpage territorial.

Toutefois, les conseils avaient débattu et fixé les grandes orientations à venir. De fait, certains projets pourraient alors s'inscrire dans cet objectif.

Le conseil souhaiterait que les orientations thématiques suggérées puissent être retenues par le prochain comité de pilotage avec notamment les axes concernant la vitalité sociale des territoires ruraux ainsi que le travail engagé sur les itinéraires de sentiers.

III - Communication des décisions

Le Président donne communication des décisions prises depuis la dernière séance à savoir :

- **N° 24/2014 du 3/06/2014 - AVENANT N° 1 BAUX locaux professionnels Maison de vie**

Délégation au Président :

Compte tenu que les travaux n'étaient pas terminés et rendaient impossible la prise de possession des locaux des Kiné et des infirmières, le bureau a repoussé la date de bail du 1/05 au 1/06 pour ces deux professionnels.

- **N° 25/2014 du 11/06/2014 - AVENANT N° 3 Marché de travaux « Maison de vie » Lot 081 menuiseries extérieures – Entreprise CARRAZ**

Délégation au Président :

Décision prise pour la fourniture et la mise en œuvre d'une main courante au local de la piscine ainsi qu'un habillage de soubassement en tôle aluminium et la mise en place d'un mécanisme oscillo-battant au centre multi accueil à la demande du service PMI

Avenant N°3

666.00 € HT

Nouveau montant du marché

119 720.12 € HT

- **N°26/2014 du 26/06/2014** – adoption documents pour fonctionnement du centre multi accueil « les P'tits Lutins »

Délégation aux membres du bureau :

Suite à l'obtention de l'avis favorable du service de la PMI, de la commission de sécurité (incendie et accessibilité), le règlement de fonctionnement ainsi que les projets éducatif, pédagogique et social ont été adoptés

- **N°27/2014 du 27/06/2014** – avenant non financier Maison de Vie – Ste ALB Carrelages

Délégation aux membres du bureau :

Suite à un changement de RIB, la trésorerie a souhaité qu'un avenant soit pris afin de bien enregistrer cette modification sur le marché initial.

IV – Assainissement : rapport 2013

Monsieur Lambert, vice-Président, chargé de l'assainissement, présente le rapport simplifié des services d'assainissement collectif et autonome. Il rappelle l'utilité de cette obligation qui permet de bien cerner les interventions effectuées et justifier de leur coût. IL précise d'ailleurs que les prestations facturées ne supportent plus aujourd'hui les frais engendrés car les services interviennent de plus en plus sur ce service. Le conseil serait favorable à augmenter la somme forfaitaire sollicitée pour l'assainissement autonome en la passant dès 2015 de 20 à 40€ HT à l'année.

Le conseil prend acte de ces rapports qui devront être communiqués par les délégués à leur conseil municipal.

Enfin, Mr Lambert indique que des contacts sont en cours avec les trésoriers afin que les communes effectuent avec leur facture d'eau, celle d'assainissement. Cette proposition permettrait une simplification pour l'utilisateur qui ne recevrait qu'une seule facture.

Une nouvelle rencontre est prévue en septembre. Les communes seront alors appelées à délibérer sur ce principe.

V – Motion de l'Association des Maires de France

Le Président informe le conseil que les dotations de l'Etat sont en baisse, que les transferts de charges augmentent et que de surcroît l'Etat impute aux collectivités des charges pour redressement de la dette nationale.

Devant cet état de fait, l'AMF a transmis un projet de motion tendant à intervenir auprès du gouvernement et le saisir des problèmes financiers qui en découlent.

Le conseil accepte de soutenir cette initiative et délibère en ce sens.

Le Président indique aussi que, dans le cadre de la loi de territorialisation, les découpages administratifs seront modifiés, les Conseils Généraux supprimés et le regroupement des EPCI renforcés.

Il propose de s'opposer à la suppression des Conseils Généraux.

Le conseil est favorable à cette proposition et s'inquiète fortement de la répartition des compétences actuellement détenues par le Conseil Général sans

parler de la suppression d'un partenaire de proximité indispensable aux citoyens et aux collectivités.

VI – Modification sur délibérations

Deux courriers ont été reçus de la préfecture à propos de remarques sur les délibérations prises lors de la dernière séance et qui nécessitent des rectifications :

- *Commission d'appel d'offres* :

La délibération stipulait « *le conseil nomme les membres* » MAIS il faut **les élire**, il faut donc reprendre la délibération après avoir procédé à l'élection des membres.

Sont donc élus (et maintenus) les membres suivants :

Président : Paul Rannard

Membres titulaires : A. Lambert, JL Magnin, L Chaumontet

Membres suppléants : M Cutelle, JY Machard, JM Lagriffoul)

- *Délégation accordée au Président* :

Il était noté « prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres **d'un montant inférieur à un seuil défini par décret** ainsi que toute décision concernant leurs avenants... »

La loi 2009-179 a modifié le texte et a supprimé d'un montant inférieur à un seuil défini par décret. Il faut donc rectifier cette délibération en indiquant « *Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget* ».

Le conseil modifie donc ces deux délibérations conformément à l'avis des services de l'Etat et à la réglementation.

Le Président informe que le bureau a aussi reçu délégation pour souscrire une ligne de trésorerie. Or actuellement les subventions restent à encaisser notamment pour la Maison de vie mais les factures sont à payer. Il informe qu'il aura certainement recours à l'ouverture d'une ligne de trésorerie

VII – Désignation d'un délégué à la Maison de l'Economie et du Développement

Le conseil désigne Mr Lagriffoul pour le représenter au sein de la MED, organisme auprès duquel à Communauté a souscrit des parts sociales compte tenu de leur intervention au niveau économique sur le territoire.

Mr Lagriffoul précise que la communauté est associée à la gouvernance de cette structure, gouvernance assurée par des élus et des privés.

VIII - Informations et questions diverses

- **Maison de vie** :

L'ensemble des logements a été attribué par SEMCODA en partenariat avec la Communauté de communes. Les locataires seront tous installés d'ici la fin Juillet.

Le Président remercie chaleureusement tous ceux qui se sont investis pour l'inauguration conjointe des vestiaires du Foot et la maison de vie. Ce fut un moment chaleureux et réussi.

Le centre multi accueil fermera ses portes pour les congés d'été de fin juillet au 17/08. Il rouvrira avec une capacité supérieure qui sera portée à 25 places.

- **Manifestations**

- **Festi'Rhône** : Comme l'an dernier, cette manifestation aura lieu le week-end du 14 juillet et une équipe de la Semine sera présente. Merci à Philippe Jacqueson et Jean Louis Magnin pour la gestion de cette participation

- **Cérémonies commémoratives** : le 16/08 à Eloise pour les sans pardon et le 11/11 à Franc lens

- **ZAC** : un projet de calcul des surfaces disponibles pour la ZAC III sur Clarafond est en cours ; il prendra en considération les reculs imposés par les voies et le gazoduc, permettant ainsi de connaître les surfaces réellement utilisables.

- **SCOT** : Le Président donne le compte rendu des réunions de présentation de l'avancement de ce dossier qui se sont déroulées sur les trois sites des communautés avec les conseils municipaux. Il informe aussi que le recrutement d'un chargé de mission est en cours ; ce dossier étant maintenant dans la phase constructive et le secrétariat n'ayant pas la compétence pour un tel suivi.

La secrétaire de séance,
Marthe Cutelle



